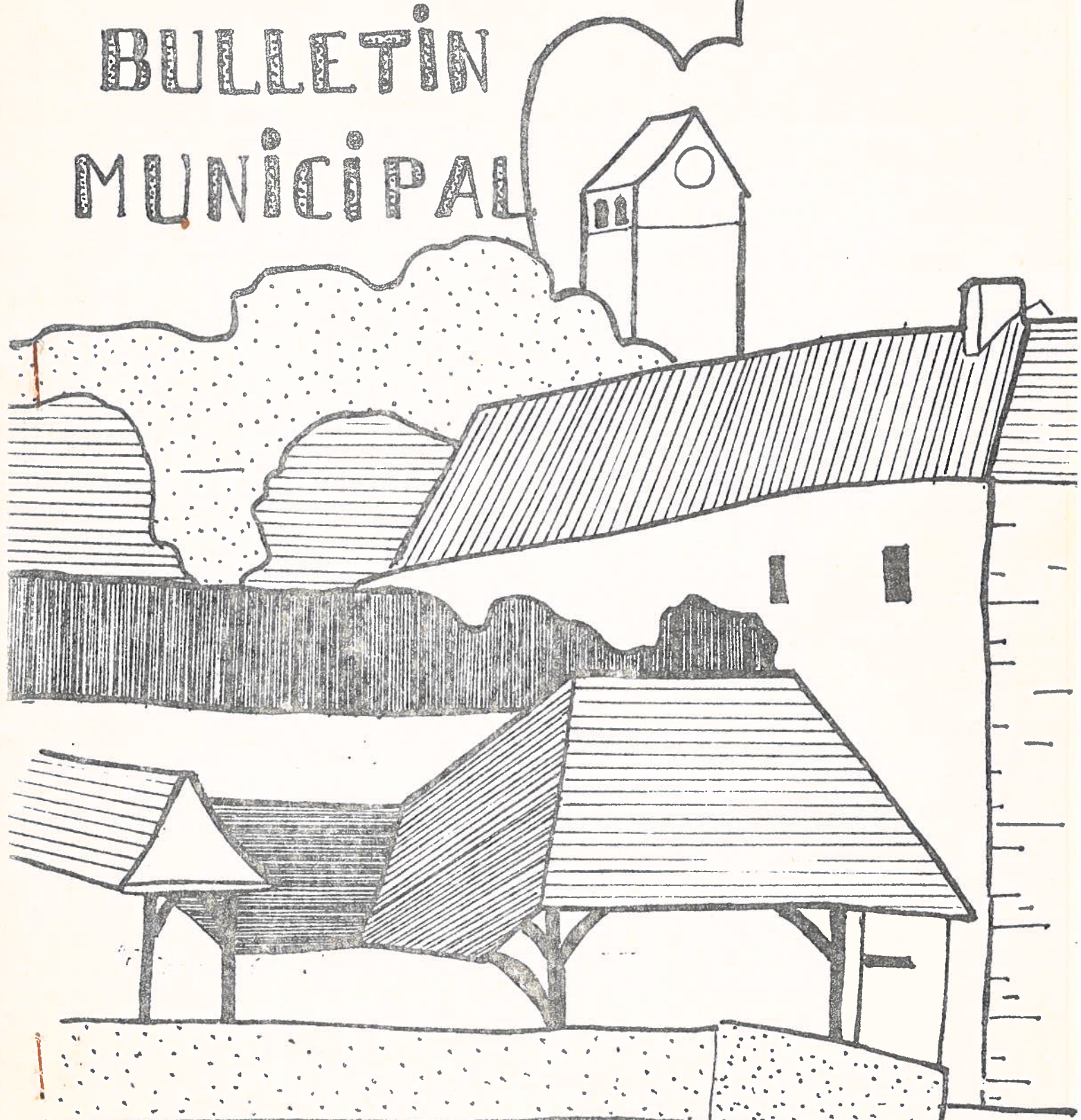
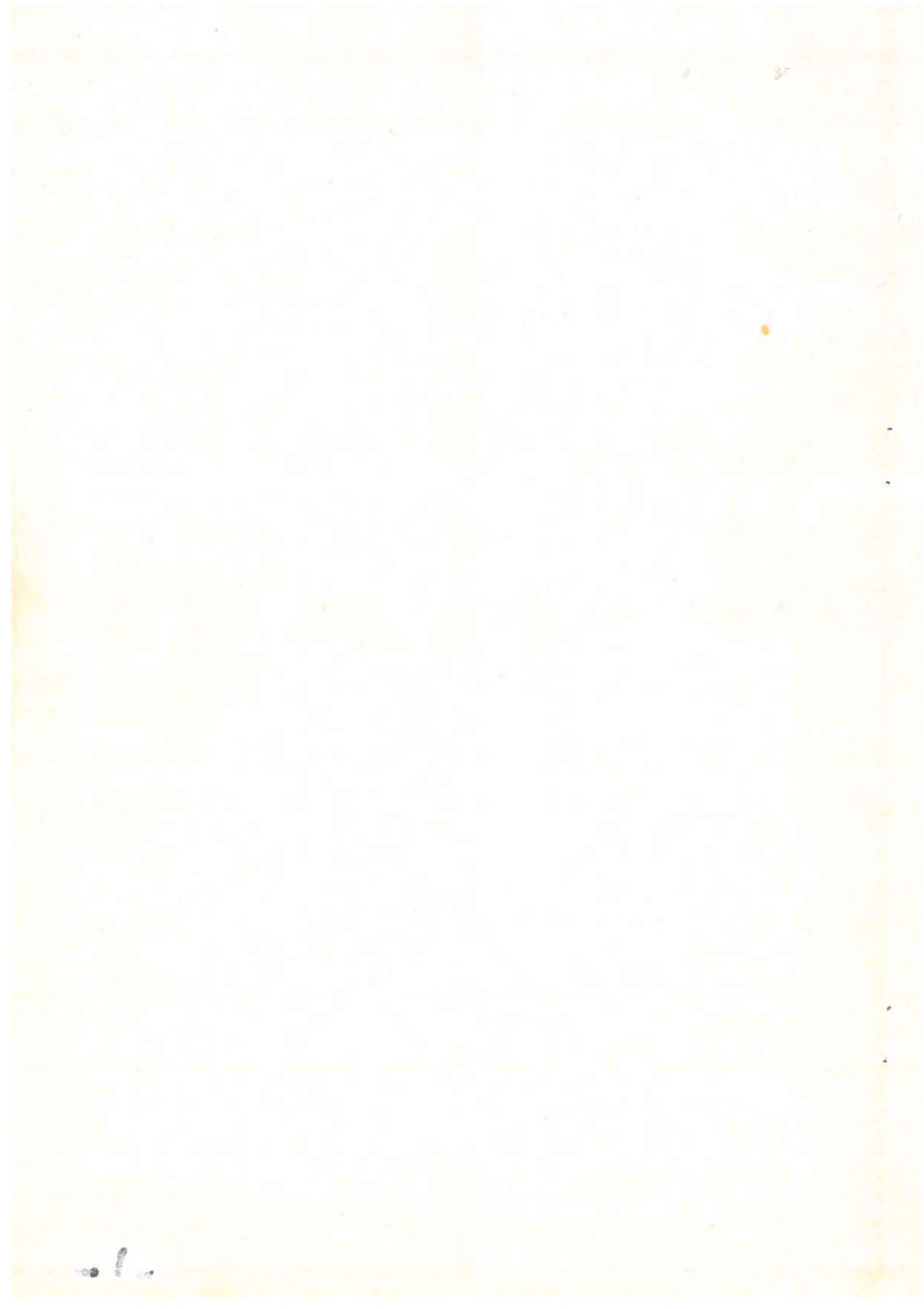


Dec 77.

# BULLETIN MUNICIPAL



# JUMEAUVILLE



Chers Administrés,

Voici notre troisième Bulletin Municipal. Je vous en souhaite bonne réception.

Comme vous avez pu le constater, la permanence de la Mairie a lieu maintenant le Mardi de 18 à 19 heures et le jeudi matin de 9 à 11 heures. J'espère que ces horaires vous conviendront mieux. Il est bien entendu que je me tiens à la disposition de toute personne qui souhaiterait avoir un entretien particulier avec moi, et qu'en dehors de ces heures, je peux vous accorder un rendez-vous.

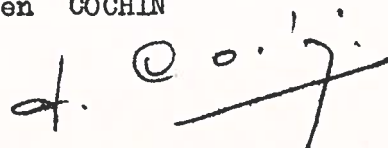
La municipalité offre la galette des rois le 8 janvier aux personnes ayant atteint les 65 ans; tous les habitants du village sont également conviés moyennant une participation. Venez nombreux vous inscrire en Mairie.

L'hiver approche. Je vous recommande, en cas de chutes de neige, de nettoyer votre trottoir et celui de votre voisin s'il n'en a pas la possibilité. Cela facilitera la circulation éventuelle des piétons.

Un terrain engazonné est à la disposition des "sportifs", au lieu-dit " le Clos de Pierre " ( Près de la mare )

Je vous souhaite de bien terminer 1977, et pour la nouvelle année je vous présente, ainsi que les membres du Conseil Municipal, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour vous et vos familles.

Le Maire  
Julien COCHIN





EXPOSITION DES PEINTURES DE Me ELLEN MARX  
MUSEE QUINCAMPOIX A MAULE

Mme Marx, qui habite Jumeauville depuis 1964, expose, ce week-end encore ( 17 et 18 décembre, de 15 à 18 heures ) à Maule, un échantillon de ses oeuvres.

Intitulé " Variations sur deux complémentaires ", son accrochage présente plusieurs aspects :

- des collages originaux d'éléments colorés, obtenus par un procédé sérigraphique ( passage des encres colorées au travers d'une trame de soie, donnant une surface très homogène ) permettant de combiner à l'infini, en les juxtaposant et les opposant, deux couleurs complémentaires et leurs intermédiaires.
- des peintures utilisant le même principe et la même inspiration, où les oppositions de couleur sont si fortes que l'oeil ne peut percevoir qu'une vibration vertigineuse.
- une transposition en 3 dimensions de la Méditation peinte I

Mme Marx se fera un plaisir de vous présenter ses oeuvres et le sens de ses recherches. Il faut profiter de la chance exceptionnelle qu'elle donne à ceux qui s'intéressent à toute forme de création contemporaine, et venir à Maule s'enrichir de sa gentillesse et de l'enthousiasme qu'elle voue à son activité créatrice.

# A L'ECOLE

Cette année, 42 élèves ont fait la rentrée dans les deux écoles de Jumeauville : 24, dans les sections de CE 2, CM I, et CM 2 et 18 dans les autres sections : classe enfantine, CP et CE I.

5 élèves de Jumeauville sont entrés en sixième. 4 au collège de la Vaucouleurs à Mantes : Sylvie Chollet, Brigitte Fialaire, Catherine Ménard et Denis Walesch. 1 est au Collège de la Mauldre à Maule : Emmanuel Queste de Pennemort.

Les élections des représentants au Comité de Parents ont eu lieu et MMes André et Fialaire ont été élues membres titulaires. Ce Comité de Parents se réunira une fois par trimestre avec les maîtres et devrait permettre une meilleure liaison entre l'école et les parents.

Les élèves de Jumeauville retourneront bientôt à la piscine. Les séances de natation reprendront en février et dureront jusqu'en mai. Mais auparavant, il est une fête que personne n'oublie, et les enfants de Jumeauville moins que quiconque. C'est en effet le Lundi 19

le LUNDI 19 DECEMBRE, après-midi

que les instituteurs et les conseillers seront heureux d'offrir un cadeau et un goûter à tous les enfants.



+ + + + +

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont eu la gentillesse de nous faire part de leurs impressions à l'occasion de la parution de nos précédents bulletins.

Continuez à nous adresser vos suggestions, nous essaierons d'en tenir compte, dans la mesure du possible.

# Renseignements utiles

COMMENT OBTENIR	OU S'ADRESSER	RENSEIGNEMENTS CONDITIONS, PIECES A FOURNIR	COUT
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance	Date de naissance Nom, Prénoms Adresse du demandeur	Frais affranchissement.
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	Date de mariage Nom des époux Adresse du demandeur	Frais affranchissement
Extrait de décès	Mairie du lieu de décès, ou Mairie du domicile du défunt	Date du décès Nom, Prénoms du défunt Adresse du demandeur	Frais affranchissement
Fiche individuelle d'Etat Civil	Mairie	Livret de famille ou Extrait de naissance	Gratuit
Fiche familiale d'Etat Civil	Mairie	Livret de famille	Gratuit
Livret de famille ( en cas de perte )	Mairie du mariage ( Demande de duplicata en mairie du domicile )	Certificat de perte délivré par le Maire	Frais affranchissement
Certificat de Nationalité française	Greffe du tribunal d'instance du domicile	Livret de famille ou Extrait de naissance Extrait de naissance des père et mère	32,50 F
Fiche d'Etat Civil et de nationalité française	Mairie	Carte nationale d'identité de moins de 10 ans de date	Gratuit
Extrait du casier judiciaire	Greffe du tribunal de Grande Instance de l'arrondissement du lieu de naissance	Nom, prénoms, date et lieu de naissance Adresse	II,50 F + Frais affranchissement
Copie conforme	Mairie	Présenter l'original avec la copie à certifier	Gratuit
Aide sociale	Mairie	Constitution du dossier en Mairie	Gratuit

COMMENT OBTENIR	OU S'ADRESSER	RENSEIGNEMENTS CONDITIONS PIECES A FOURNIR	COUT
Elections	Mairie du nouveau domicile	Livret de famille ou extrait de naissance Anc. carte d'électeur	Gratuit
Permis de conduire	S/ Préfecture de Mantes	1 imprimé de demande 1 fiche d'Etat Civil 2 photos récentes	60 F
Carte grise	S/ Préfecture de Mantes	Imprimé de demande Anc. Carte grise Certificat de vente si autre département Certificat mariage Vignette	26 F par CV pour véhicule - 10 ans 13 F par CV pour véhicule + 10 ans
Carte Nationale d'Identité	Mairie	Livret de famille ou Extraits de naissance 2 photos d'identité Timbre fiscal ( Autorisation paternelle pour les mineurs )	15 F
Passeport	Mairie	Imprimé de demande 2 photos d'identité Pièce d'identité ( Si renouvellement : ancien passeport )	100 F
Automatisation de sortie du territoire (Enfants mineurs )	Mairie	Carte nationale d'Identité Livret de famille	Gratuit
Permis de construire	Mairie	Imprimé à retirer en 4 exemplaires. Retourner un dossier complet en Mairie. 3 dossiers à la Direction Départ. de l'Equipement	Gratuit
Permis de chasser -départemental -national	Mairie	Imprimé à remplir Anc. permis de chasser Assurance Timbre Fédération Départ. des chasseurs.	



EXTRAIT DES COMPTE RENDUS, DES CONSEILS APPROUVES ET  
SIGNES A L'UNANIMITE.

-:-:-:-:-:-:-:-:-

ASSURANCE DES BATIMENTS COMMUNAUX.

Le Conseil Municipal donne autorisation à Monsieur le Maire de modifier les contrats d'assurance avec VILLASSUR et d'étendre le contrat à la Maison LEMBREZ.

ACHAT D'UN TERRAIN POUR L'AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE.

Il est décidé à l'unanimité d'acheter un terrain à l'Association Foncière pour la somme symbolique de un franc en vue de l'extension du cimetière actuel.

CHEMINS RURAUX.

D'autre part le Conseil Municipal décide par 9 voix pour et 2 abstentions d'autoriser Monsieur le Maire à signer un marché pour la réalisation de divers travaux sur les chemins ruraux.

EMPRUNT CREDIT AGRICOLE.

Monsieur le Maire est mandaté pour signer auprès du Crédit Agricole une demande de prêt de 80 000 F sur 15 ans par 9 voix pour et 2 abstentions. Il faut préciser que l'achat du terrain a été retardé étant donné que le Bureau de l'Association Foncière n'avait pas été renouvelé et que ses décisions n'étaient donc pas valables. Des élections ont eu lieu et le nouveau bureau élu a été proposé à Monsieur le Préfet pour accord. De nouvelles délibérations devront être prises tant au sein de l'Association foncière, qu'au Conseil Municipal.

ELECTIONS SENATORIALES

Monsieur CHAUBE a été désigné pour voter aux élections sénatoriales.

( Suite au verso )

CEREMONIE DU II NOVEMBRE :

M. le Maire, les conseillers, les maîtres et les enfants des écoles, quelques habitants, se sont rendus au cimetière, pour déposer une gerbe au Monument aux Morts et rendre hommage aux victimes de la guerre.

#### SALAIRE DE MADAME BOMBONATI.

Monsieur le Maire fait part de la demande d'augmentation de Madame BOMBONATI qui gagne actuellement 10 F de l'heure et qui souhaiterait avoir 12 F.

Cette augmentation est acceptée à l'unanimité.

#### PROPOSITION DE MADAME SOSTRAS.

Madame SOSTRAS propose au Conseil une porte en fer et son huisserie pour fermer le réduit derrière le lavoir. Mais Monsieur le Maire s'est rendu chez elle et s'est alors aperçu que cette porte est beaucoup trop large et qu'elle ne convient pas.

#### PLAN D'OCCUPATION DES SOLS, (P.O.S.).

Le Conseil Municipal décide :

1°/ de demander à Monsieur le Préfet de mettre en révision le P.D.U.I. (Plan Directeur d'Urbanisme et de prendre l'arrêté prescrivant le P.O.S. de la commune de JUMEAUVILLE.

2°/ de demander de désigner les membres suivants pour représenter la commune au sein du groupe de travail. Monsieur le Maire est membre de droit et Président de la commission de travail.

Titulaires : MM QUINET - LEGOUX  
CHAUBE - KERVICHE

Suppléants : MM DENISARD - PETIT  
RENAUDIN - Mme LEMAITRE

3°/ d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention liant la commune à l'Agence d'Urbanisme du Mantois, confiant à celle-ci la mission d'élaboration de son P.O.S.

Monsieur le Préfet vient de prendre l'arrêté prescrivant le P.O.S.

#### DOCUMENTS CADASTRAUX.

Les matrices cadastrales des propriétés non bâties, la matrice des propriétaires, le registre de l'Etat de Section, les feuilles de plans A, C, K, L, ZB ont été adressés à l'Hôtel des Impôts à MANTES pour la mise à jour annuelle. Ces documents seront à nouveau à votre disposition la première quinzaine de janvier 1978.

## DERATISATION.

La dératisation rurale propose ses services 2 fois par an pour une somme de 2 497 F. Monsieur le Maire estime que la commune pourrait acheter des produits, les mélanger à du blé et distribuer ce mélange aux particuliers. Cette solution moins onéreuse est acceptée à l'unanimité.

## COMPTE ADMINISTRATIF 1976 ET BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1977.

Approuvés et adoptés à l'unanimité.

## LOTISSEMENT DU CLOS DES VERGERS.

L'Equipement a demandé à Monsieur le Maire de donner son avis sur le lotissement NEGOFIA, et son accord quant à la réception des travaux.

Mais Monsieur le Maire annonce :

- que les branchements des eaux pluviales ne sont pas faits.
- que l'aménagement de la ruelle verte n'est pas terminé.

et qu'il a refusé de donner son accord.

Il propose de demander à la Société NEGOFIA de faire les branchements comme c'était prévu à l'origine. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

## RESERVOIR MELLE MARIA COCHIN.

Il existe dans la cour de Melle Maria COCHIN un réservoir d'eau qui alimentait la commune -- à savoir la pompe qui se trouvait rue d'Hargeville en face de chez M. BOUCHER et qui n'existe plus. Ce réservoir, construit en 1888, contient 80 m<sup>3</sup> d'eau. L'emplacement a été vendu à la commune pour une somme de 40 F en 1888 et Monsieur GOUSSON demande que la commune renonce à ses droits sur ce terrain.

Le Conseil a décidé à l'unanimité de vendre cette parcelle pour la somme de 1000 F qui a été acceptée par les intéressés.

( Suite au verso )

+ + + + +

DERATISATION : Un premier passage a été effectué. M. le Maire fait savoir que M. Ménard passera de nouveau à la fin de l'hiver, et demande à tous les particuliers de se soumettre à cette contrainte. Il est évident que cette action doit être générale pour être efficace.

### POMPE SAINT PIERRE.

La pompe étant cassée, Monsieur le Maire propose de la faire réparer. Il semble qu'il ne soit pas nécessaire de la remplacer.

### MAISON LEMBREZ.

Monsieur le Maire annonce que M. et Mme BRUNET proposent à la commune d'avancer l'argent nécessaire pour faire les travaux de cette maison. Cet argent serait prêté sans intérêt et serait une avance sur loyer. Après délibération il est décidé d'emprunter 30 000 F, de faire les travaux nécessaires et de louer cette maison pour une somme mensuelle de 500 F, révisable chaque année.

### TELEVISION.

Monsieur le Maire informe le Conseil que 3 représentants de la Télédiffusion sont venus. Le pylône E.D.F. ne semble pas les intéresser. D'autre part il n'y aurait qu'une seule zone d'ombre à JUMBAUVILLE (l'impasse des cours). Tous les habitants qui ont des problèmes avec leur récepteur de télévision peuvent recevoir MAUDETOUT avec une antenne spéciale adaptée aux canaux 58 61 64.

### TRANSPORTS SCOLAIRES.

Lors de la commission des transports scolaires, Monsieur CHAUBE a demandé qu'un car supplémentaire soit mis à la disposition des enfants qui se rendent à MANTES (lycée, collèges) et que ce car soit pris en charge par le département. Monsieur COCHIN, Conseiller Général, a déposé un vœu dans ce sens.

### RENFORCEMENT ELECTRICITE.

Un transformateur a été installé sur la route de MANTES mais les crédits de l'E.D.F. ayant été provisoirement suspendus, celui de la côte de Pichelou a été retardé et serait en principe en service en janvier.

+ + + + +

Ce compte-rendu est le seul officiel. Les membres du G.A.J ont annoncé en séance publique du Conseil Municipal que leur version n'était qu'une interprétation.

# COMITÉ des FÊTES

## FÊTE A JUMEAUVILLE

Parler de la fête à Jumeauville du mois d'août, c'est revenir en arrière, mais c'est aussi évoquer trois journées qui nous ont été agréables, si on en juge par les échos recueillis et par le nombre d'habitants qui s'est déplacé.

Le samedi soir, nous étions nombreux à admirer et à suivre avec nos lampions le défilé des majorettes portant leurs baguettes illuminées, et la fanfare. Et comme ils étaient fiers et heureux tous les parents qui voyaient passer leurs enfants.

Le bal du samedi soir semble s'adresser davantage aux jeunes, adeptes de danses endiablées et de musique tonitruante, qu'à leurs aînés. Une organisation un peu différente peut-être envisagée.

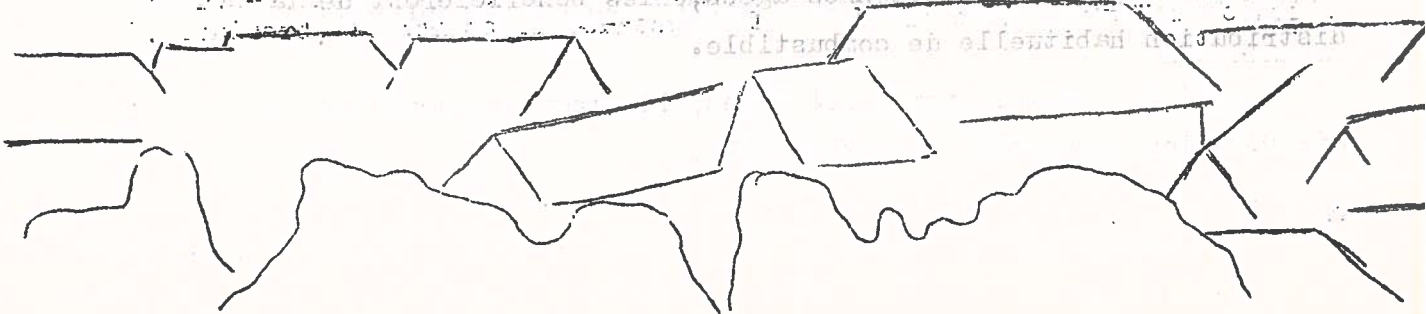
Le dimanche après-midi la fête foraine battait son plein, et après avoir acheté des frites et des crêpes, on pouvait se désaltérer à la buvette du Comité des Fêtes. Des joueurs de cartes se sont installés et ont passé fort agréablement l'après-midi. Une exposition de reproductions de cartes postales anciennes et de photos, qui se tenait sous le préau de l'école a permis à chacun de retrouver des lieux oubliés et de rappeler des situations passées. Les journaux locaux en ont abondamment rendu compte.

A 17 heures, nous avons pu assister à la projection de 2 films sous la tente que M. Dufas avait obligeamment prêtée. Le premier montrait la fête de Jumeauville en 1972. De nombreuses personnes s'y reconnurent. Le second, en couleurs également et sonorisé, intitulé Le jardin d'à côté, évoquait les Yvelines, ses paysages, ses demeures, ses habitants.

Le lundi, les jeux ont rassemblé grands et petits; et que ce soit la pêche pour les plus jeunes, la course en sac, la bouteille remplie avec une assiette d'eau, tous se sont empressés de venir jouer. Les plus grands pouvaient participer à une course de lenteur à bicyclette. Ils se sont un peu fait prier, mais finalement ils ont bien aimé cette épreuve où les meilleurs ont montré un remarquable sens de l'équilibre.

## LE COLIS DES ANCIENS.

Le Comité des Fêtes est heureux d'offrir un colis pour Noël à tous les Anciens du village ayant atteint l'âge de 65 ans qui sont inscrits sur la liste électorale. (Les autres personnes étant susceptibles de recevoir ce cadeau dans la commune où ils sont inscrits.)



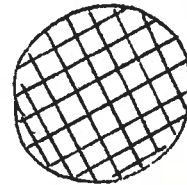
Les colis sont confectionnés avec des ingrédients achetés chez M. et Mme Gommerat. La distribution aura lieu le 24 décembre en fin d'après-midi. En cas d'absence ce jour-là, signaler au trésorier, M. Denisard, le nom de la personne à laquelle le colis peut être confié.

### GALETTE DES ROIS

Le Comité des Fêtes propose à toute la population de venir partager la Galette des Rois



Le DIMANCHE 8 JANVIER à 16 heures



dans la Grange de la Sablonnière, ou dans une salle de la Mairie.

Cette Galette sera offerte gratuitement à tous les Anciens, et une participation de IOF sera demandée aux autres personnes. (1/2 tarif jusqu'à 12 ans.)

Pour que nous puissions prévoir nos achats, nous vous prions de bien vouloir vous faire inscrire en Mairie avant le 30 décembre.

## BUREAU d'AIDE SOCIALE

### LE TELEPHONE

L'installation du téléphone peut être faite gratuitement par l'administration des Pott T pour les personnes âgées de 65 ans au moins bénéficiant du Fonds National de Solidarité.

La lettre de demande doit être accompagnée :

- soit du dernier talon de mandat de retraite portant la mention " Bénéficiaire du F.N.S "
- soit de la photocopie de la notification d'attribution du F.N.S

Adresser la demande à : TELECOMMUNICATIONS - Agence Commerciale  
222, Boulevard du Maréchal Juin - 78200 MANTES LA JOLIE

+ + + + +

### LES MILITAIRES

Cette année encore, le Bureau d'Aide Sociale participera au réveillon des militaires de Jumeauville, sous forme d'un don en espèces.

### COMBUSTIBLE

Quant à certaines personnes âgées, elles bénéficieront de la distribution habituelle de combustible.

# ALLO, URGENCE ...

HOPITAL : MANTES LA JOLIE  
Tél : 092 9260

S.A.M.U. ( Service Aide Médicale d'Urgence )  
Tél : 953 83 33

POMPIERS : Tél : 18  
MAULE Tél : 090 80 49  
MANTES Tél : 477 07 67

POLICE SECOURS : Tél 17  
MAULE Tél : 478 80 28  
MANTES Tél : 477 00 82

GENDARMERIE DE SEPTEUIL : Tél : 478 40 12

CENTRE ANTI- POISON : Hôpital Fernand Widal  
200, Fbg Saint-Denis  
Tél : 205 63 29

+ + + + +

NOS JOIES , NOS PEINES

NAISSANCES : 18-3-77 Aurélie Becker  
1-8-77 Gwenaël Kerviche

MARIAGES : 6-8-77 Maria Rodrigues et Philippe Grenier  
15-10-77 Sylvie Dumontier et Bernard Gourdet

DECES : 8-12-77 Mme Veuve Gontier

Les avis de mention ne nous étant pas toujours retournés,  
nous vous prions de bien vouloir nous excuser des oublis et nous  
vous demandons de nous les faire connaître.

# Renseignements

Administratifs

**JUMEAUVILLE** 352 habitants

**MAIRIE** : Grande rue  
Tél : 476 6129  
Heures d'ouverture : **MARDI** 18 à 19 h  
**JEUDI** 9 à 11 h

**PREFECTURE** : Versailles  
Tél : 951 8200

**SOUS-PREFECTURE** : Rue de Lorraine **MANTES LA JOLIE**  
Tél : 092 7400

**INSPECTION DU TRAVAIL** : 48 av. de la République **MANTES LA JOLIE**  
Tél. 477 1692

**PERCEPTION** : 90 Av. du Prof. Sergent **EPONE**  
Tél : 095.60.89

**SECURITE SOCIALE** : 16 Rue Des Erables **MANTES LA VILLE**  
Assurance maladie Tél : 477 4913

**SECURITE SOCIALE AGRICOLE** : 5, Rue Castor **MANTES LA JOLIE**  
Assurances Mutuelles Agricoles  
Tél : 477 4948

**AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI** : 25, Rue Gambetta  
**MANTES LA JOLIE**  
Tél : 477 5832

**PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE ( PMI )**  
3e mercredi de chaque mois dans le camion sur  
la Place, à 14h 30

**P et T** : **MAULE**  
Tél : 090 8022

**E.D.F G.D.F** : 1 Rue des Martrairs **MANTES LA JOLIE**  
Tél : 477 0348

**SABLAISE DES EAUX** : **LES ESSARTS LE ROI**  
Tél : 483 60 48

**CAISSE D'EPARGNE DE MANTES** : 66 Rue Castor Tél:477 01 43

**CAISSE D'EPARGNE DE MAULE** : 25 Place du Général de Gaulle  
Tél : 090 82 46





# Tribune libre

Le bulletin municipal a pour but d'informer sur les activités et la vie des habitants de leur commune. Les professions qu'ils exercent sont parfois mal connues, non seulement sur le plan professionnel, mais aussi sur le plan humain. C'est cette raison qui m'amène à vous parler de ma profession : la charpente. C'est très certainement l'un des plus vieux métiers, puisque nos ancêtres " les Gaulois " faisaient leurs maisons en bois : les huttes.

Tout d'abord, il ne faut pas confondre : faire de la charpente, et être un charpentier. Car non seulement c'est une activité physique, mais c'est aussi une ouverture d'esprit, un état d'âme.

Il est nécessaire que le futur charpentier " apprenti ", se mette tôt à l'ouvrage s'il veut parvenir à la maîtrise de son métier. Vous devez bien comprendre que pour faire des cannes, par exemple, comme il s'en faisait à Maulé, il faut prendre un jeune scion et lui donner de suite sa forme de demain. Si vous attendez que ce scion mesure 5 mètres, il est trop tard.

Le métier se décompose en plusieurs phases :

1/ Le trait    2/ La taille    3/ Le levage

## 1/ Le trait.

Beaucoup de profanes pensent que le trait de charpente est du dessin industriel; mais hélas, il faut encore beaucoup travailler pour acquérir cette géométrie de l'espace où l'on doit matérialiser dans l'esprit des éléments qui n'existent pas encore.

Il est nécessaire que l'apprenti sache bien ce qu'est un trait carré et des parallèles, car cela lui permettra de faire des triangles en pouvant les reformer.

## 2/ La taille.

C'est cette opération qui va permettre aux éléments de s'assembler et de vivre ensemble pendant bien souvent plusieurs centaines d'années; mais pour cela, il faut apprendre ce qu'est le bois, " le connaître, le sentir, et l'écouter " et surtout ne jamais le prendre; en un mot, vivre avec lui.

## 3/ La pose.

Cette action finale, où tout charpentier sent son cocur battre, permet d'assembler un à un les éléments qui donnent forme à la charpente au forêt, de l'édifice à coiffer. Cette opération nécessite une grande maîtrise physique, pour donner un maximum avec un minimum d'efforts.

Je pense que nul d'entre nous ne sait rester insensible en regardant une belle charpente, car tant de questions viennent à l'esprit, et qu'il est difficile d'aborder la charpente sans parler de Compagnonnage.

Jean-Claude KERVICHE.

Pour les jeunes qui aimeraient embrasser cette profession, je me tiens à leur disposition pour toute information.

